

MAIRIE DE RUFFEC
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

**Arrêté du Maire pris par délégation du Conseil Municipal au titre de
L'ARTICLE L 2122 -22
Du Code Général des Collectivités Territoriales**

**APPROBATION DE L'AVENANT N°1 CONCERNANT LA MISSION SPS DU MP22-01 REAMENAGEMENT DE
L'ANCIEN TRIBUNAL DE RUFFEC EN ESPACE DE CO-WORKING**

Le Maire de RUFFEC,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122.22,
Vu la délibération n°2020_10_06_09 du Conseil Municipal de Ruffec en date du 10 juin 2020 donnant
délégation au Maire au titre de l'article susdit,
Vu l'arrêté N°039_FIN_22 du 20 juin 2022, approuvant le contrat de mission de coordination en
matière de sécurité et de protection de la santé pour les travaux de réhabilitation de l'ancien tribunal
avec la Société APMS16,
Vu la proposition d'avenant n°1 à la mission SPS de la société APMS,

Considérant la nécessité de procéder à la prolongation de la mission ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Approuve les termes de l'avenant n°1 au contrat de mission de coordination en matière
de sécurité et de protection de la santé pour les travaux de réhabilitation de l'ancien tribunal avec la
Société APMS16, tels qu'annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Précise que la dépense sera imputée sur le budget de l'exercice concerné.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la Commune et ampliation en sera
adressée à Madame la Sous-Préfète et au comptable public

Fait à Ruffec, le 24 janvier 2024

Le Maire,

Thierry BASTIER



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 1

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE DE RUFFEC
Thierry BASTIER
Place d'Armes – 16700 RUFFEC
Tél. : 05 45 31 01 75
Anne.leger@mairie-ruffec16.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

APMS 16
151 Rue du Logis
16560 ANAIS

Tél. : 05 45 22 23 78

Mission de coordination SPS

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Mission de coordination SPS

■ Date de la notification du marché public : Juin 2022.....

■ Durée d'exécution du marché public : 7 mois

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA :20%
- Montant HT :2 716.25€
- Montant TTC :3 259.50€

D - Objet de l'avenant

Accusé de réception en préfecture
016-211602925-20240130-002_MP_24-CC
Date de télétransmission : 30/01/2024
Date de réception préfecture : 30/01/2024

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Prolongation de la mission SPS de 4 mois supplémentaire de septembre à décembre 2023

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

■ Avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 332.96 €
- Montant TTC : 1 599.56€

■ Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 4 049.21 €
- Montant TTC : 4 859.05 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

Accusé de réception en préfecture
016-211602925-20240130-002_MP_24-CC
Date de télétransmission : 30/01/2024
Date de réception préfecture : 30/01/2024

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

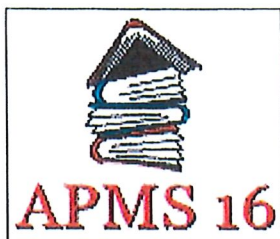
Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



ANGOUMOIS PILOTAGE MAITRISE D'ŒUVRE SECURITE 16

Accusé de réception en préfecture
016-211602925-20240130-002_MP_24-CC
Date de télétransmission : 30/01/2024
Date de réception en préfecture : 30/01/2024

Siège Social : 151 rue du Logis , 16560 ANAIS
Téléphone : 05 45 22 23 78 – 09 65 32 46 59

E-Mail : apms16@orange.fr – rullaud@apms-16.fr
SAS au Capital de 10 000€, Code APE : 7490 B
SIRET 522 723 485 000010 RCS ANGOULEME

Anais , le 13 septembre 2023

Monsieur le Maire
MAIRIE
Place d'Armes
16700 RUFFEC

Affaire : Réhabilitation de l'ancien tribunal

Objet : Avenant à la mission de coordination SPS : délais supplémentaires 4 mois (phase :1)

Monsieur le Maire,

Pour donner suite à la réunion du 12 septembre d'une fin de travaux à fin décembre 2023 , pour les travaux uniquement en phase 1 (travaux des bureaux) . Les travaux de la grande salle (phase II) étant programmés en janvier 2024 : délai non connu par le Maitre d'Œuvre.

L'avenant en annexe ne prend pas ses travaux de 2024.

Notre mission de C.SPS prend fin au mois d'aout .

Nous vous proposons un complément de mission suivant , sachant que notre contrat de mission a pris fin au mois d'aout.

Mission SPS

Mission complémentaire des mois de septembre & décembre 2023
4 mois x 333.24 1332.96 €

Montant avenant 1332.96
TVA 20% 266.59
Montant Avenant TTC 1599.56 € ttc

Dans l'attente de votre retour.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Jean Jacques RULLAUD
Directeur Général d'APMS 16

A.P.M.S. 16
Angoumois Pilotage
Maîtrise d'œuvre Sécurité 16
La Clavière - 16560 ANAIS
Tél. 05 45 22 23 78 - 09 65 32 46 59
RCS Angoulême 522 723 485 - APE 7490 B

Pièce jointe : Tableau de mission sur délai complémentaire (4 mois)

ANGOUMOIS PILOTAGE MAITRISE D'ŒUVRE SECURITE 16

Mairie de Ruffec - Place d'Armes - 16700 RUFFEC

Réhabilitation du tribunal

Avenat n°1 de prestation de mission de Coordination SPS

APMS 16 (durée complémentaire de mission 4 mois : septembre & décembre 2023)

Montant de l'opération (travaux) : 619 950 € ttc valeur avril 2022

Durée prévisible des travaux : 4 mois phase 1 (espace burea

Surface : m²

Catégorie de la mission : 3

Phase	Articles du décret du 26/12/94	Tâches à exécuter	Fréquence d'intervention	Temps en heure du coordonnateur	Temps en heure de secrétariat	Total H.T.
Conception						
	R4532-12	Inspection commune du site avec le chef d'établissement ou visite du site	Forfait	0,00		0,00
	R4532-11	Ouverture du registre journal et tenue du registre pendant la phase conception	Forfait	0,00	0,00	0,00
	R4532-15	Réunions de conception avec la maîtrise d'œuvre	Forfait	0,00		0,00
	R4532-11	Analyse du dossier d'Avant Projet	Forfait	0,00		0,00
	R4532-11	Analyse du dossier PROjet	Forfait	0,00		0,00
	R4532-11	Analyse du DCE	Forfait	0,00		0,00
	R4532-11	Elaboration du PGCSPS	Forfait	0,00	0,00	0,00
	R4532-11	Initialisation du DIUO	Forfait	0,00		0,00
		Assistance au maître d'ouvrage pour la rédaction de la déclaration préalable	compris			0,00
TOTAL CONCEPTION						0,00
Réalisation						
	R4532-12	Suivi des VRD primaires	Forfait	0,00		0,00
	R4532-11	Inspections communes à l'arrivée des entreprises	Forfait	0,75		41,09
	R4532-15	Examen des PPSPS et harmonisation	Forfait	0,25		13,51
	R4532-11	Réunions de chantier	1 réunion /mois	12,00		660,00
	R4532-11	Visites de contrôle sur site	1 visite /mois	9,00		494,84
	R4532-11	Mises à jour du DIUO	Forfait	0,00	0,00	0,00
	R4532-11	Mises à jour du PGCSPS	Forfait	0,25		13,51
	R4532-11	Tenue du registre journal	Forfait	2,00		110,00
	R4532-97	Mise au point définitive du DIUO	Forfait	0,00	0,00	0,00
	R 4532-97	Suivi parfait achèvement	Forfait			0,00
TOTAL REALISATION						1 332,96
Total en heures				24,24	0,00	
Prix unitaires				55,00	30,00	
Total .H.T.				1 332,96	0,00	1 332,96 €
TVA 20,00 %						266,59 €
Total mission TTC						1 599,56 €

Modalités de paiement à l'avancement de la mission des travaux,

Fait à Anais le : 13 septembre 2023

lu et accepté par le Maître d'Ouvrage :

Christophe Bastier
BASTIER



A.P.M.S. 16 Directeur Général de la SAS APMS16

Angoumois Pilotage Jacques RULLAUD

Maîtrise d'œuvre Sécurité 16

La Clavière - 16560 ANAIS

Tél. 05 45 22 23 78 - 09 65 32 46 59

RCS Angoulême 522 723 485 - APE 7490 B

Jacques Rullaud